



Résistances à la Seyne-sur-Mer

Invitée par les *Relais de la Mémoire*, notre Association était présente aux deux journées des 16 et 17 mai dernier, placées sous le signe de la Résistance et intitulées tout simplement “*LIBERTÉ*”.

Une exposition sur la Résistance dans le Var, avait été installée, par l’ANACR, la veille dans le hall de la salle Apollinaire.



Frédéric NEGREL et Paul CRESP

La projection de l’excellent film de Christian PHILIBERT, *Ils se levèrent pour la République*, a ouvert l’après-midi du 16.

Paul CRESP, à partir de l’article de René MERLE, paru dans le numéro 18 de notre bulletin (en ligne sur notre site), a retracé les événements de décembre 1851 à la Seyne.

Il a évoqué ensuite, quelques biographies des républicains d’alors, à partir du dossier de la Commission mixte du Var (4M24-3) des Archives départementales.

Cinq d’entre eux ont donné leur nom à des rues de la cité :

- l’horloger **Auguste CARVIN**, figure centrale d’une prise de conscience politique à la Seyne, fondateur et animateur d’un club littéraire. Condamné à la transportation en Algérie pour 10 ans, puis gracié en 1856. Il

avait constitué un comité de résistance et appelé à un rassemblement (environ 200 participants) dans le but de prendre la mairie. Action restée sans suite en raison, probablement, de l’échec de Toulon à se soulever et aux arrestations en masse des chefs républicains dans cette ville.

Extrait de sa fiche de police : “ *Il est assurément l’un des démagogues les plus exaltés et les plus dangereux de l’arrondissement de Toulon ; depuis 1848 il a fait la propagande la plus active des doctrines socialistes et communistes...*”

- **Jacques LAURENT**, maître boulanger, condamné à la surveillance du ministère de la Police générale puis gracié,

- **François PETER**, charpentier, même condamnation que Laurent,

- **Joseph ROUSSET**, maître boulanger, même condamnation que les deux précédents,

- et enfin, figure emblématique seynoise, bien qu’originaire de Tourves, **Cyrus HUGUES** qui s’est insurgé contre le coup d’État à Collobrières où il était, alors, pharmacien. Sa fiche de police dit de lui : “ *Il a été l’initiateur le plus actif de la société secrète et l’un de ses excitateurs les plus ardents... c’est lui qui a proclamé la déchéance du maire de Collobrières.*”

Condamné à la transportation en Algérie pour 5 ans au bagne de Bourkika, il est gracié en décembre 1852 (au moment du rétablissement de l’Empire).

Ne pouvant retourner à Collobrières, il s’installe à la Seyne comme pharmacien à l’angle de la rue de la Paix, devenue depuis, rue Cyrus Hugues.

Dans les années 1860, il deviendra l’un des dirigeants de la gauche radicale à la Seyne. À la chute de l’Empire en septembre 1870, et à la naissance de la III^e République, le

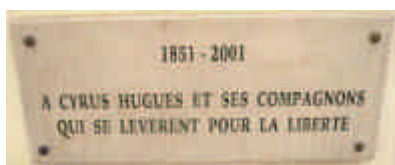
Association pour la mémoire des Résistances républicaines 1

Siège social : Hôtel de Ville 04190 Les MÉES – **site** : www.1851.fr

Directrice de la publication : Colette Chauvin **Périodicité** : trimestrielle

canton de la Seyne choisira Cyrus Hugues comme conseiller général (républicain radical). En 1876, les Seynois confirmeront leur engagement en élisant une municipalité radicale, avec pour maire Cyrus Hugues. À la suite des divisions entre « radicaux opportunistes et « radicaux intransigeants » il ne sera pas réélu aux élections municipales de 1882, mais restera Conseiller Général jusqu'en 1892. Il mourra en 1896, à l'âge de 73 ans.

Le 23 mars 2002, après les commémorations du cent-cinquantième, la municipalité de la Seyne apposera une plaque en l'honneur de Cyrus Hugues et de ses compagnons.



Pour plus d'information sur Cyrus Hugues, lire l'article de René Merle sur notre site, intitulé : "Quelques précisions biographiques sur Cyrus HUGUES (1823-1896).

Frédéric NÉGREL, quant à lui, a présenté notre Association puis est revenu sur l'insurrection varoise, rappelant le rôle déterminant des chambrées et sociétés secrètes, et a répondu aux questions du public. Pour clore l'après-midi, Jean Marie GUILLON devait faire, une passionnante conférence sur Jean MOULIN. Nous faisant découvrir un aspect méconnu du personnage emblématique dont aucun film ou téléfilm n'a jamais parlé, à savoir ses liens et références, de par son ascendance, avec la résistance de 1851.

L'après-midi du 17 était consacrée à la Résistance, plus proche de nous, de 39-45, avec projections et témoignages de résistants. Paul RAYBAUD et Claude RODDIER-SIVIRINE ont confronté ceux des FTP et ceux des FFI dans les maquis d'Aups. Une conférence sur René CHAR à clôturé cette journée du 17.

Ces deux journées ont été une belle initiative des *Relais de la Mémoire*, animés par Paule GILOU et Richard AGUADO. Espérons que cette initiative devienne annuelle comme ils le souhaitent.

Visite conférence

à St-Étienne les Orgues...

Notre amie Gisèle ROCHE-GALOPINI nous a fait visiter son village, le samedi 18 avril, sur les traces des insurgés de décembre 1851,

Malgré une météo plus que menaçante, nous étions une quinzaine à arpenter les rues pour découvrir la maison de la sœur d'André Aillaud à qui il rendait souvent visite, l'ancienne auberge où les républicains se réunissaient et la mairie qu'ils ont investie et qui est restée la même aujourd'hui.

Ensuite à l'issue d'une séance de questions-réponses à la médiathèque, une petite collation attendait les participants. Sympathique après-midi dans un village aux maisons de pierre pleines de charme et où l'orage a eu la courtoisie d'attendre, pour éclater, que chacun soit sur le chemin du retour.

Courrier de nos adhérents...

• Notre ami, André MEUNIER du Donjon (Allier), nous envoie la suite du feuilleton des amours de la municipalité de Vichy pour le second Empire et Napoléon III.



La Une de la Semaine de l'Allier

Il nous écrit ceci :

“Je vous communique la première page de l'hebdo La Semaine de l'Allier et le programme des festivités écoulées des 2 et 3 mai à Vichy. Le quotidien local La Montagne s'est montré beaucoup plus discret.

Au soir du 3 mai j'ai rencontré par hasard un convoi de véhicules qui rentrait en

Alsace après les fastueuses journées. Deux fourgons abritaient des participants en costume militaire d'époque, cassant joyeusement la croûte à une station d'essence sise avenue PRÉVERAUD, le compagnon d'exil de V. HUGO à Jersey.

Un véhicule tractait une remorque où était amarré un splendide canon rutilant monté sur des roues cerclées de fer. A ma question sur l'origine de l'engin, l'un des responsables m'indiqua qu'il datait du second Empire, Napoléon III précisa-t-il.

Et moi, vieil étourdi, j'avais oublié les grandes fêtes qui venaient de s'achever. J'ai seulement fait allusion à la glorieuse bataille de Sedan. Je n'ai pas songé à signaler à mon interlocuteur que la maison qui se dressait devant lui, avait été celle d'un proscrit condamné à mort par les tribunaux du prince président qu'il avait honoré pendant deux jours à Vichy”.

Ainsi l'entreprise de réhabilitation va bon train. La IIIe République a, quant à elle, réhabilité en son temps toutes les victimes du coup d'État, en versant aux survivants ou à leurs familles une pension. La Ve a fait depuis, bien du chemin en sens inverse, en laissant s'installer, dans les esprits, l'idée d'une possible réhabilitation du parjure. Si ses partisans obtenaient un jour gain de cause, gageons que dans nos cimetières, il se ferait un grand vacarme... Ils sont nombreux ceux qui se retourneraient dans leur tombe.

Publications...

Signalons une réédition plus qu'opportune par les temps qui courent ...

HISTOIRE D'UN CRIME

de Victor HUGO.

Lettre d'information rédigée par Paul CRESP à la demande des éditions Abeille et Castor :

*“Outre sa valeur historique et sa qualité littéraire, l'**Histoire d'un crime** a vraiment vocation de mise en garde. Elle prend tout son sens, encore aujourd'hui où, comme en d'autres temps, on assiste à un renforcement du pouvoir présidentiel au détriment de celui de l'Assemblée Nationale, réduite à une simple chambre d'enregistrement.*

Quand Victor Hugo décida de publier ce livre, en 1877, Mac Mahon, alors président

de la République, tentait de restaurer un pouvoir personnel. L'Assemblée nationale, à majorité républicaine, lui faisant obstacle, il prononça sa dissolution, à l'instar de son prédécesseur Louis Napoléon Bonaparte, et décida de nouvelles élections pour « faire le pays juge entre le Parlement et lui ». Des bruits de coup d'État coururent, avant que Mac Mahon, sommé par Gambetta de « se soumettre ou de se démettre », ne finisse par démissionner.

Cet ouvrage fut réédité en 1958, par les Éditeurs français réunis, au moment où De Gaulle, investi des pleins pouvoirs par l'Assemblée, imposait une nouvelle constitution qui renforçait les pouvoirs du président en affaiblissant ceux de l'Assemblée.

La concentration de tous les pouvoirs entre les mains d'un seul homme est toujours un danger pour la démocratie. On l'a vu en 1851 : le plébiscite, pratiqué après les arrestations en masse, les transportations au bagne, l'exil forcé de l'opposition républicaine, n'était qu'une caricature de démocratie.

On dit que l'Histoire ne se répète jamais à l'identique ; il y a pourtant des situations qui cycliquement reviennent sur le devant de la scène politique ainsi que de nouveaux personnages, essayant de s'identifier à ceux qu'ils prennent pour modèles. Ne parle-t-on pas aujourd'hui de “ bonapartisme ”, voire de “ monarchie élective ” et pas seulement dans la presse de gauche.

Décidément, ce livre est, plus que jamais, d'une grande actualité et sa réédition des plus pertinentes.

Pourtant, on assiste à une relecture du coup d'État du 2 décembre, de la part de nostalgiques de Napoléon III, au point d'aller en Angleterre réclamer le retour de ses cendres. Toute une entreprise, en vue de sa réhabilitation, tente de minimiser son rôle dans l'écrasement sanglant de la résistance républicaine et dans l'impitoyable répression qui s'en suivit.

Peut-on sérieusement parler, aujourd'hui, d'un simple « petit coup d'État pour remettre de l'ordre à l'Assemblée » ?

De nos jours encore, le suffrage universel pour l'élection du président, permet

rarement au peuple d'éviter le piège du choix d'un homme providentiel. Aussi souffrons-nous toujours de l'erreur de la Seconde République d'avoir voulu instaurer un double pouvoir : celui de la Chambre des représentants du peuple et celui du président. Il est vrai que cette dualité tend de plus en plus à disparaître au détriment de l'Assemblée et au profit du président.

L'Histoire d'un crime est, non seulement à lire, mais à relire. Elle devrait même faire partie du viatique de chaque nouveau député. On ne peut que se féliciter de sa réédition.

À Toulon, le 6 février 2009

Paul CRESP

Préface de Jean-Claude CARON, Postface de Sylvie APRILE. Ils sont respectivement l'ancien président et l'actuelle présidente de la Sté d'histoire de la Révolution de 1848 et des Révolutions du XIXe siècle.

Mars 2009, 505 pages, 21,5 € port inclus. Éditions Abeille et Castor 166 rue St-Roch 16000 Angoulême.

contact@abeille-castor.com

- Un projet de publication qui revient régulièrement, dans nos colonnes, c'est l'édition de la thèse d'Emilien CONSTANT, intitulée :

Le département du Var sous le Second Empire et au début de la IIIe République.

Nous touchons au but, oui !

Tout est près pour l'impression, à part une ultime relecture et l'accord de subvention du Conseil Général et du Conseil Régional dont nous n'attendons plus que les réponses.

Elle se présentera en 2 tomes, dans un format de 21 x 27, de 600 pages chacun, vu la "somme" de travail comme le dit Jean-Marie Guillon qui a largement veillé à sa numérisation et à sa mise en forme.

Inutile de dire que notre ami Émilien Constant est ravi de voir enfin ce projet aboutir.

Choses vues, lues et entendues...

- **Vu et entendu** à la télévision, *Télématin*, sur Antenne 2, dans la rubrique culinaire, qui s'était mise à l'heure du festival de Cannes : La présentatrice donne une recette

tirée du magnifique film *Le festin de Babette*. Elle précise : "*Babette fuyant le régime de la Commune, se réfugie au Danemark...*". Il est bien entendu que tout le monde ne peut pas être historien, ni même cinéphile ; mais la moindre des choses est de savoir de quoi on parle. Babette ne fuyait pas le régime de la Commune mais plus précisément l'impitoyable et sanglante répression versaillaise. Il est évident que s'agissant de la Commune, et selon le principe, assez répandu chez certains, qui veut, qu'aujourd'hui, on ne retienne que la terreur dans la révolution française, on ne pouvait que fuir la Commune.

Pourtant, en moins de trois mois, ce "régime" avait élaboré un programme qui annonçait, déjà en 1871, celui du CNR de 1944. Depuis, ce dernier a été mis en coupe réglée et, au train où vont les choses, ça n'est pas près de s'arrêter.

S'il est un mot tabou, aujourd'hui, dans la bouche de nos gouvernants, c'est bien celui de "récession".

Que penser alors de celui de "régression" en matière de lois sociales et de droit du travail?

- **Lu** dans *TELERAMA*, rubrique Courrier, sous le titre, **Irritation :**

"Il est des mots qui font mal. Depuis quelque temps, certains d'entre eux, dont les finales sont en "-tion ou -sion", provoquent des sensations désagréables dès lors qu'ils sont prononcés, avec ostentation et sans discrimination, par nos dirigeants élyséens ou gouvernementaux. Les expulsions, sanctions, stock-options, exonérations d'imposition pour les grosses rémunérations ne peuvent en effet que susciter exaspération et répulsion. Il faudrait une motion (de censure) pour ces termes en "-tion". Je suis plutôt hanté par les finales en "-té". La trilogie républicaine : Liberté, Égalité, Fraternité, à laquelle on pourrait joindre la solidarité, l'humilité, la prospérité".